

Faculté de Droit de Chambéry



Conférences de vie politique comparée Session 2018

L'Université Savoie Mont Blanc et la Faculté de Droit reçoivent cette année pour le septième cycle de Conférences de Vie Politique Comparée des chercheurs en sciences sociales et humaines (sociologie, philosophie, histoire) dont les travaux permettent d'éclairer de grandes questions sociopolitiques contemporaines.

Ces conférences sont ouvertes à tous publics. L'entrée est libre.

Les conférences se dérouleront les jeudi de 13h30 à 15h30, dans l'amphi A3, Campus de Jacob Bellecombette.

Coordination :

Frédéric Caille, maître de conférences HDR en science politique,
Université Savoie Mont Blanc

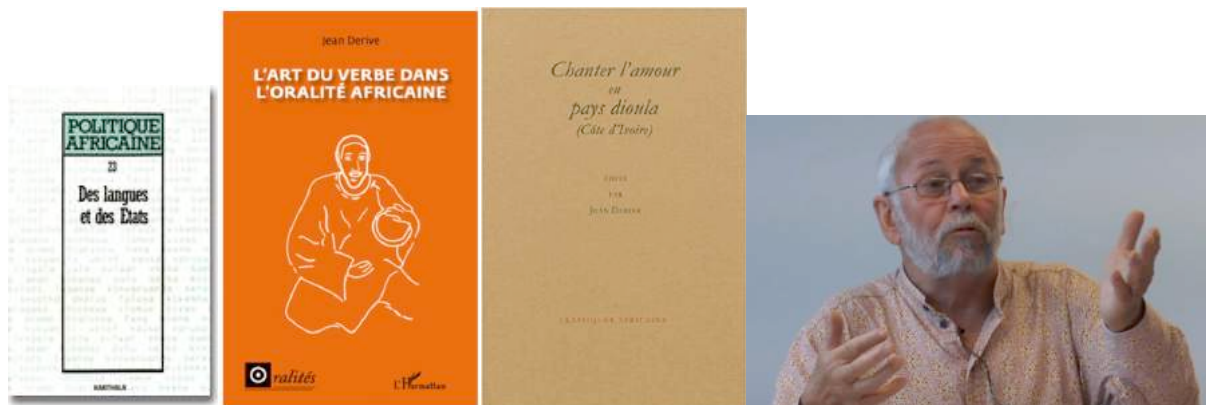
Renseignements :

Téléphone : 04.79.75.85.11

Frédéric.Caille@univ-smb.fr

Jeudi 1^{er} mars 2018

Jean Derive, professeur émérite de Lettres et spécialiste de littérature comparée, membre fondateur du laboratoire *Langage, Langues et Cultures d'Afrique Noire* (LLACAN, <http://llacan.vjf.cnrs.fr/index.php>), a travaillé de nombreuses années sur les langues, cultures, et fictions écrites ou orales du continent africain. Il est notamment l'auteur, au sein d'une abondante production, de *Chanter l'amour en pays dioula* (2012) et de *L'art du verbe dans l'oralité africaine* (2012). Il nous fait l'amitié de venir évoquer sa longue expérience de recherche et de terrain, et il interviendra sur un thème de grande importance sociopolitique sous le titre : « Des langues pour l'Afrique, appartenance nationale et politique linguistique en Afrique francophone ».

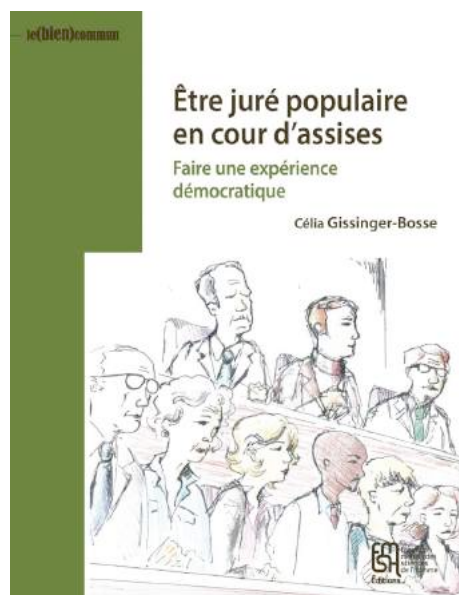


Sur le thème de la conférence, on pourra se rapporter au texte de Jean et Marie-José Derive paru dans le numéro 23 de la revue *Politique Africaine*, un numéro spécial consacré aux interactions entre langues et construction étatique, et dont les coordinateurs Mwatha Musanji Ngalasso et Alain Ricard présentaient en avant-propos certaines des principales problématiques (<http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/023042.pdf>) :

« La multiplicité des langues n'est-elle pas un frein à l'affermissement de l'Etat ? Cette question en soulève une autre: un Etat peut-il légitimement se construire sur le cadavre de ses minorités linguistiques ? S'il est un domaine où les contradictions de la construction nationale apparaissent crûment c'est bien celui des politiques linguistiques ou de ce qui en tient lieu. La tradition française a développé, en colonie comme à la métropole, la conception d'un Etat unificateur, soucieux de réduire les parlers locaux à la norme d'une langue unique, codifiée. (...) Comment faire participer les masses à un développement démocratique en ne parlant pas leur langue ? Or, parler les langues du peuple, lui apprendre à les écrire, cela n'a d'intérêt que si de tels efforts font de ces langues des instruments de promotion économique et sociale. Le succès des langues européennes vient bien évidemment de là et non d'une quelconque supériorité intrinsèque. Le français n'est ni plus clair ni plus logique qu'aucune langue africaine ; il est, pour l'instant, plus pratique parce que, aménagé par des siècles de travail de grammairiens et de lexicographes, fonctionnant partout dans les Etats « francophones » d'Afrique comme le seul moyen d'accéder au savoir et au pouvoir, il s'est imposé de fait comme une langue utile ; cette utilité est d'abord ce qui pousse les parents à le faire apprendre à leurs enfants. Aussi alphabétiser, voire scolariser, dans une langue africaine peut conduire dans une impasse si la langue en question n'a pas été l'objet d'un travail préalable de modernisation lexicologique et terminologique, si elle n'a pas été pourvue de tous les instruments qui permettront l'adaptation nécessaire et continue de cet outil aux exigences d'un monde en perpétuelle mutation et si, enfin, son usage n'est pas réellement encouragé dans les secteurs porteurs d'avenir. »

Jeudi 08 mars 2018

Célia Gissinger-Bosse, docteure en science de l'information et de la communication de l'Université de Strasbourg et médiatrice familiale, a obtenu en 2015 le prix de thèse de la Commission Nationale du Débat Public pour son travail sur l'expérience citoyenne des jurys de cour d'assises. L'ouvrage issu de sa thèse vient de paraître, et il constitue une réflexion précieuse sur une institution républicaine peu étudiée, où se croisent et se rencontrent la sociologie du droit et de la justice et la science politique. Nous sommes d'autant plus heureux de l'accueillir que, comme elle nous l'expliquera, elle a mené une partie de son enquête empirique à la cour d'appel de Chambéry.

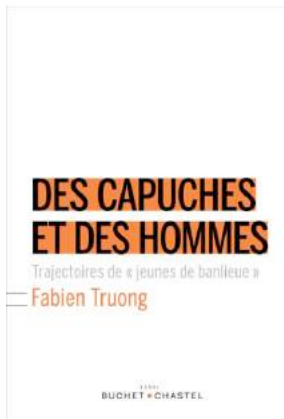


(Résumé de l'ouvrage)

Si les affaires criminelles peuvent comporter un attrait médiatique, le maintien du jury populaire constitué par tirage au sort à partir de la liste électorale pour juger ces crimes renferme également ses mystères. Que reste-t-il de cet héritage démocratique de la Révolution française ? Comment ressortent-ils de ce dispositif ? Quelle portée démocratique peut-elle avoir ? Le présent ouvrage tente de retracer les effets de l'expérience citoyenne que constitue la participation à un débat contradictoire et à une délibération. Si d'autres études ont pu montrer les contraintes et les failles démocratiques de cette participation, la présente approche s'attache à la manière dont les jurés se saisissent de la pratique du jugement. Cette attention portée à la parole des jurés permet de dévoiler les étonnements que cette expérience produit sur eux, et finalement les changements qui en résultent. À partir d'une approche interdisciplinaire, croisant la sociologie, les sciences de l'information et de la communication, les sciences politiques et la philosophie, cet ouvrage s'adresse à tous ceux, chercheurs, professionnels, citoyens, qui s'intéressent aux différentes formes de l'expérience démocratique. À l'heure où notre démocratie représentative peut paraître en crise, l'expérience des jurés d'assises peut constituer un témoignage fort d'un désir de participation aux décisions.

Jeudi 15 mars 2018

Fabien Truong, professeur agrégé et docteur en sociologie, enseignant-chercheur à l'université Paris-8, a travaillé depuis plusieurs années sur le parcours social et scolaire de jeunes filles et garçons issus des départements du nord de Paris. Il est notamment l'auteur de *Des capuches et des hommes. Trajectoires de « jeunes de banlieue »* (2013) et de *Jeunesses françaises. Bac + 5 made in banlieue* (2015). Auteur de nombreux articles et interventions (voir <http://www.fabientruong.com>), il a accepté de venir nous parler de son nouvel ouvrage, très remarqué, *Loyautés radicales. L'islam et les « mauvais garçons » de la nation* (2017), un ouvrage qui propose une enquête de terrain sur le cheminement de certains jeunes Français vers de nouvelles formes extrêmes de violence politique, et qui offre en parallèle des clefs pour comprendre le sens de l'apaisement que peut procurer la religion musulmane chez ces « mauvais garçons ».

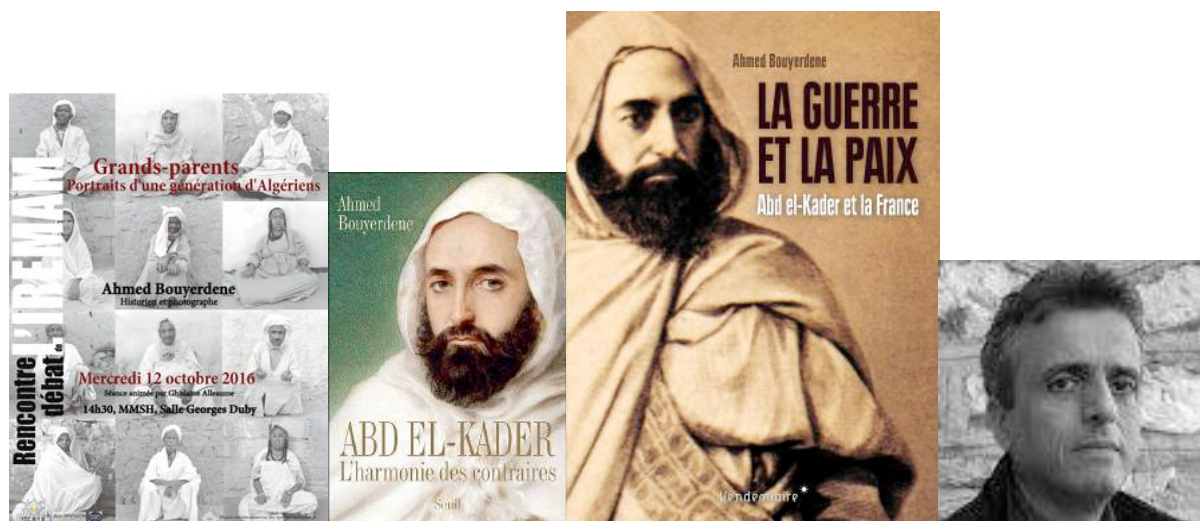


(Résumé de l'ouvrage)

À la suite des attentats frappant notre pays à répétition, les mots se figent – entre « islamisation » et « radicalisation » – pour désigner un phénomène perçu comme une menace : le désir d'islam des « mauvais garçons » de la Nation. Immigrés de descendance, passés par la délinquance, musulmans par croyance : tel serait le portrait robot du nouvel extrémisme made in France. Dans cette enquête dense et sensible, nous embarquons avec Adama, Radouane, Hassan, Tarik, Marley et un fantôme dont le nom s'est brutalement imposé au monde : Amédy Coulibaly. Pour espérer comprendre la terreur, Fabien Truong fait le pari de revenir sur Amédy et sa « vie d'avant », en gagnant la confiance des vivants. Aux bords de la ville, ces garçons apprennent à devenir des hommes en éprouvant des loyautés concurrentes. Envers leur quartier, leurs copains et les non-dits de l'histoire familiale. Mais aussi envers la Nation et son idéal méritocratique, et envers un capitalisme promouvant l'individualisme, la virilité et la compétition économique. Les contradictions affleurent, surtout quand l'économie souterraine, la police et l'absurdité du matérialisme ordinaire sont de la partie. La religion musulmane se dresse comme une dernière ressource pour s'en sortir sans trahir et combattre avec noblesse. S'engage une lente reconversion, autorisant l'introspection et le changement de direction. Mais aussi, parfois, une mise en scène spectaculaire qui transforme l'impasse en un cri de guerre. En nous rappelant qu'apprendre à les connaître « eux », c'est finalement mieux « nous » comprendre, *Loyautés radicales* jette une lumière inédite sur le quotidien de ces jeunes hommes et sur les nouvelles formes de violence qui nous entourent collectivement, dans un monde où on ne naît pas guerrier, mais où on le devient.

Jeudi 22 mars 2018

Ahmed Bouyerdene, docteur en Etudes méditerranéennes et orientales, chercheur en histoire, photographe, président d'honneur de l'association *Convivance*, citoyen engagé du dialogue interreligieux et interculturel, travaille depuis de nombreuses années sur l'histoire et la mémoire de l'émir Abd el-Kader, et plus largement sur les liens et relations entre l'Algérie et la France. Il a présenté en divers lieux une exposition extraite de près de 400 photographies de grands-parents algériens qui seront bientôt rassemblées dans un livre. Après ses deux premiers ouvrages sur l'action du résistant et du penseur que fut Abd el-Kader, *Abd el-Kader par ses contemporains* (2008) et *Abd el-Kader, l'harmonie des contraires*, (2008), il vient de publier l'année dernière son dernier ouvrage *La guerre et la paix. Abd el-Kader et la France* (2017), qui traite plus particulièrement des raisons qui ont amené l'Emir à mettre fin à plus de quinze de résistance armée à la conquête de son pays et de la période de sa captivité sur le territoire hexagonal. A l'occasion de son intervention, il nous fait l'honneur de nous proposer une réflexion originale sur un point important de l'écriture de l'histoire franco-algérienne : « La 'reddition' de l'émir Abd el-Kader, aperçus sur une contrevérité historique ».



(Résumé de l'ouvrage)

Il fut, à vingt-quatre ans, le chef de la résistance du peuple algérien face à l'une des premières puissances coloniales du monde. Il incarna cette lutte durant quinze ans, avant de déposer les armes et d'être, de 1848 à 1852, captif dans un château du Val de Loire. Jusqu'à ce que Louis-Napoléon Bonaparte choisisse d'honorer la parole de la France et de le libérer. Commence alors la deuxième vie de l'émir Abd el-Kader : celle d'une longue aventure spirituelle qui en fera l'une des références de l'islam. Nourri d'archives jusqu'à présent inexploitées, celles des contemporains et de l'entourage de l'Émir, ainsi que de la correspondance et des notes personnelles d'Abd el-Kader lui-même, cet ouvrage retrace de manière vivante et détaillée la période la moins connue d'une existence tumultueuse : un séjour en France mouvementé qui vit le héros algérien devenir un admirateur et un ami de l'empereur Napoléon III.

Jeudi 29 mars 2018

Cette conférence exceptionnelle, consacrée à la lutte contre les discriminations, est organisée dans le cadre de la semaine de la différence et de l'égalité. Trois intervenants interviendront sous des angles différents mais complémentaires au sujet des réalités, de la sanction et de la prévention des comportements de rejet ou d'intolérance à l'égard des choix individuels d'orientation sexuelle ou de genre.

Nous aurons tout d'abord la chance de recevoir **Louis-Georges Tin**, maître de conférences en littérature française à l'Université d'Orléans, chargé de mission culture/égalité, fondateur de la journée mondiale de lutte contre l'homophobie en 2005 et auteur du *Dictionnaire de l'homophobie* (PUF, 2003). Fort de sa longue expérience de réflexion et d'engagement dans ce domaine il nous fera l'honneur et l'amitié d'intervenir sur le thème : *La lutte contre les discriminations « LGBTI » : un état des lieux international*.

Olivier Taix, étudiant à la Faculté de Droit de Chambéry, et co-organisateur de la conférence dans le cadre de son Initiative Etudiante, interviendra ensuite sur les dimensions légales et juridiques dans la France contemporaine de cette question. Il traitera de *La sanction pénale contre l'homophobie : la situation en France aujourd'hui*.

Enfin **Iris Médina**, psychothérapeute et présidente de l'association Contact 73 (<http://www.asso-contact.org>), nous présentera son travail associatif de prévention et de sensibilisation contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre en milieu scolaire et familial.

